



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Medecine militaire : Bouches-du-Rhone

Question écrite n° 60763

Texte de la question

M Jean-Francois Mattei remercie M le ministre de la defense de la reponse qu'il a bien voulu faire a la question numero 56989 du 27 avril 1992 relative au transfert de Marseille a Toulon de l'Institut de medecine tropicale du service de sante des armees. Cette reponse confirme cependant ses inquietudes puisqu'il est prevu de transférer l'école d'application militaire de medecine tropicale a Paris. Marseille beneficie jusqu'ici de la presence de tous les medecins militaires ainsi que des medecins etrangers destines a pratiquer dans les pays exotiques. Une telle decision fera donc perdre l'essentiel de la specificite marseillaise. Il observe en outre que cette decision est en complete contradiction avec la volonte affichee par le Gouvernement de decentraliser. Il lui demande donc s'il entend revenir sur cette decision.

Texte de la réponse

Reponse. - Le service de sante a engage une vigoureuse politique de modernisation dont l'objet est de porter a son plus haut niveau la medecine militaire. L'institut de medecine tropicale du Pharo est appele a demeurer un centre de recherche de pointe dans le domaine des pathologies tropicales. Seule la formation dispensee dans cet institut aux medecins militaires au titre de la huitieme annee de leur scolarite sera transferee a partir de 1993 a l'hopital du Val-de-Grace a Paris qui deviendra ainsi l'école d'application unique du service de sante. Cette mesure de rationalisation n'aura cependant pas de consequence sur le fonctionnement de cet organisme.

Données clés

Auteur : [M. Mattei Jean-François](#)

Circonscription : - Union pour la démocratie française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 60763

Rubrique : Armee

Ministère interrogé : défense

Ministère attributaire : défense

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 août 1992, page 3612